

# S'engager pour la santé des seniors en EHPAD

AGIL santé  
EHPAD



À partir de

**45€**  
par  
mois\*

**GARANTIE  
100%  
SANTÉ**





## A-t-on besoin d'une mutuelle en maison de retraite ?

Avec l'avancée en âge, la santé est le bien le plus précieux et le plus fragile, il est donc important d'en prendre soin.

Le montant versé mensuellement à la maison de retraite permet de couvrir l'hébergement, la restauration, les frais d'entretien de l'établissement, ainsi que certains frais médicaux et paramédicaux prodigués au sein de la maison de retraite, par le personnel qui y travaille. Néanmoins, la souscription d'une complémentaire santé reste indispensable pour couvrir les dépenses médicales non incluses et non prises en charge par la Sécurité sociale.

### Une personne atteinte d'une Affection de Longue Durée (ALD) a-t-elle besoin d'une mutuelle ?

**Oui,** car la prise en charge à 100% dans le cadre d'une ALD ne signifie pas que tous les frais sont pris en charge par l'Assurance Maladie.

Une ALD est une maladie chronique à caractère grave, qui peut être "exonérante", c'est-à-dire prise en charge à 100% par l'Assurance maladie, ou "non exonérante", n'ouvrant pas droit à une exonération du ticket modérateur.

Néanmoins, pour les ALD "exonérantes", certains soins tels que les actes paramédicaux, les transports ou le forfait hospitalier peuvent rester à la charge du patient. La prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie ne s'applique qu'aux frais de santé liés au traitement de l'ALD.

Par ailleurs, les soins dispensés dans le cadre d'une ALD "non exonérante" sont remboursés aux taux habituels du régime normal.

# AGIL santé EHPAD

## Une complémentaire santé :

### Experte

Conçue spécifiquement pour les seniors en maison de retraite et leurs besoins de santé.

### Évolutive

Pour les accompagner quelle que soit leur situation.

### Engagée

Pas d'augmentation liée à l'âge après 80 ans.

### Personnalisable

À partir de 44,74 € par mois, avec plusieurs options au choix pour s'adapter à leurs exigences et à leur budget.

### Accessible

Adhésion dès le 1<sup>er</sup> jour du mois en cours, sans questionnaire de santé ni limite d'âge à la souscription.



Le « **100% SANTÉ** » ou « **RESTE À CHARGE 0** » a pour principe une prise en charge à 100%, c'est-à-dire un remboursement intégral, sur une gamme d'équipements en optique (verres et montures), dentaire (couronnes et bridges) et aides auditives (contours d'oreille, intra-auriculaires) afin de permettre aux personnes ayant souscrit à une garantie qui répond aux exigences de cette réforme d'accéder à ces prestations en toute sérénité.

Il est également possible de panacher des équipements 100% santé et d'autres à prix libre : par exemple, des verres avec zéro reste à charge et une monture à prix libre qui sera remboursée en fonction du niveau de couverture de la garantie Agil'santé EHPAD.

## Exemples de prestations spécifiques<sup>1</sup>



### Consultations médicales

Certificat médical obligatoire pour l'ouverture, la modification ou la reconduction d'une mesure de protection juridique d'un majeur.



### Hospitalisation

Forfait journalier illimité en médecine et en chirurgie, honoraires, chambre particulière, frais d'accompagnant, consultations médicales avec dépassements d'honoraires.



### Auxiliaires médicaux

Masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pédicurie.



### Optique

Équipements 100% Santé, forfaits équipements libres.



### Pharmacie<sup>(2)</sup>

Tout type de médicament, y compris la pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale.



### Appareillage et aides techniques

Audioprothèses 100% Santé, forfaits équipements libres, semelles amovibles sur-mesure, bas de contention, ceinture de soutien lombaire, fauteuils roulants...



### Transport

Prise en charge du transport non remboursé par la Sécurité sociale.

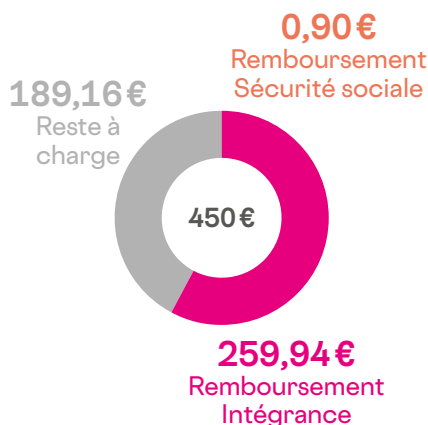
1 : Les prestations mentionnées dépendent du niveau de couverture et des options choisies.

2 : Les maisons de retraite disposant parfois de Pharmacie à Usage Intérieur, la pharmacie n'est pas prise en charge dans le niveau EHPAD mais elle est prévue dans l'option Confort.

## Exemples de remboursement

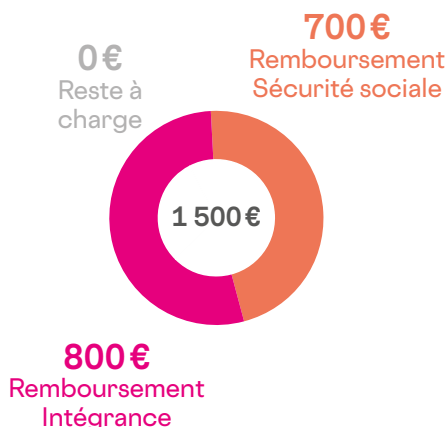
### Exemple 1

Dépense de 450€ pour une paire de lunettes avec monture et verres progressifs à prix libre



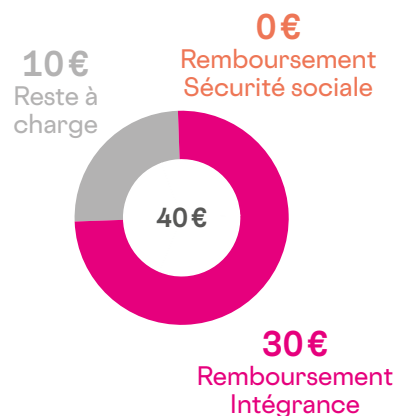
### Exemple 2

Dépense de 1 500€ pour une prothèse auditive 100% santé



### Exemple 3

Avec l'option Confort dépense de 40€ pour une séance de pédicurie



# Intégrance Assistance

Incluse dans le contrat, Intégrance Assistance propose un accompagnement spécifique en fonction des besoins.



## Écoute et conseil

- > Des spécialistes à l'écoute pour orienter sur tous les sujets de la vie quotidienne.

## Téléconsultation

- > Des médecins qui conseillent, diagnostiquent et envoient des ordonnances à distance si nécessaire.

## 2<sup>e</sup> avis médical

- > Des médecins reconnus pour leur expertise posent un 2<sup>e</sup> avis en cas de maladie grave ou de décision médicale importante.

## Hospitalisation

- > Assistance dès l'ambulatoire.
- > Prise en charge des frais de location de téléviseur à l'hôpital.

## Handicap

- > Transport aux examens ou rendez-vous médicaux.
- > Aide en cas de fugue.

## Protection juridique

Pour des litiges en lien avec la santé :

- > Service d'information juridique.
- > Prise en charge des frais de justice.

## NOTRE CHARTE D'ENGAGEMENTS

4 engagements concrets pour mettre en œuvre nos valeurs

### 1 PROTÉGER

Intégrance s'engage à protéger toutes les catégories de personnes vulnérables et leur famille en mettant à leur disposition une gamme étendue de garanties santé et prévoyance, personnalisables et en proposant des produits d'épargne socialement responsables.

### 2 ASSISTER

Elle soutient ses adhérents en cas de problème de santé avec des solutions adaptées et une aide personnalisée.

### 3 PRÉSERVER LA SANTÉ

Elle aide ses adhérents à être acteurs de leur santé et de leur bien-être par des actions de prévention et de sensibilisation.

### 4 INNOVER

Intégrance est à l'écoute de ses adhérents afin de concevoir des produits innovants qui répondent au mieux à leurs besoins. Elle veille à toujours défendre leurs intérêts auprès des instances politiques et sociales.



# Pourquoi choisir Intégrance ?

Au sein de la mutuelle Intégrance, nous avons la conviction que l'accompagnement des vulnérabilités constitue une inépuisable source d'inspiration. Depuis 1980, nous soutenons toutes les personnes vulnérables, handicapées ou dépendantes, ainsi que leur entourage. Nous mettons tout en œuvre pour renforcer leur autonomie et défendre leurs droits.

Nous proposons des produits et services innovants en complémentaire santé, assistance, prévoyance et épargne. Nous apportons des réponses concrètes et pérennes pour améliorer le quotidien de nos adhérents, qu'ils soient particuliers, entreprises ou associations de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ainsi, chaque solution que nous imaginons pour aider les plus vulnérables bénéficie plus largement à toutes les personnes, tout au long de leur vie.

Mutualistes assumés, nous aimons rappeler que ce sont nos adhérentes et nos adhérents qui gouvernent Intégrance. Seules comptent leurs voix – des voix que nous veillons également à faire entendre sans relâche auprès des pouvoirs publics.



Intégrance est la première mutuelle nationale agréée  
"Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale".



Elle est membre du Groupe APICIL,  
3<sup>e</sup> groupe français de protection sociale.



## BON À SAVOIR

Grâce à la Loi relative au droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé (Loi n° 2019-733 du 14 juillet 2019), le contrat actuel peut être résilié à tout moment dès lors que ce dernier a été souscrit il y a plus d'un an. Et ce, en toute simplicité : nous nous occupons des démarches à effectuer vis-à-vis de l'ancien assureur.

Restons en contact

[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)

0 800 103 014

Service & appel  
gratuits

\*Sous réserve de modification de tarif, montant actuel arrondi à l'euro supérieur.  
Intégrance, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 340 359 900. Siège social : 89, rue Damrémont - 75882 Paris cedex 18. Toutes marques déposées. Photos ©: shutterstock. PLAAGE-01/21 - Concept : La Suite and Co - Imprimeur : GRAPH2000. Ce document contient des informations à caractère publicitaire - Document non contractuel.

  
**Intégrance**  
La mutuelle des solidarités

■ GROUPE APICIL